



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

CAP

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

EXTRAITS DE COURS

Bienvenue dans le CAP AEPE ! Notre formation vous permet d'acquérir toutes les compétences requises par l'Éducation nationale. Vous maîtriserez la méthodologie de chaque épreuve aussi bien pour les matières générales que professionnelles afin d'obtenir votre diplôme.

Bonne lecture !

EXTRAITS DE COURS

SOMMAIRE

Envie de découvrir les contenus sur lesquels vous allez bâtir vos compétences ?
Vous trouverez ici quelques extraits de cours qui composent votre future formation.

01

Extrait n°1.

Le bain, la toilette du visage
et des mains

02

Extrait n°2.

Les projets en milieu scolaire

03

Extrait n°3.

Cadre d'intervention -
Le domicile



Extrait n°1.

LE BAIN, LA TOILETTE DU VISAGE ET DES MAINS

Le bain, la toilette du visage et des mains sont des soins d'hygiène et de confort qui constituent des moments importants dans la journée d'un enfant. En plus de le protéger contre l'apparition des infections, ces soins lui apportent également un bien-être psychologique : l'enfant se sent propre, est à l'aise dans son corps, ce qui lui permet d'entreprendre de bonnes relations avec les autres. C'est également pour lui l'occasion de découvrir son corps.

B. Le liniment oléo-calcaire

Le change peut être effectué avec du liniment oléo-calcaire. Il s'agit d'un mélange à parts égales d'huile d'olive et d'eau de chaux. Il est particulièrement adapté aux enfants allergiques et évite les érythèmes fessiers. En effet, l'urine acidifie la peau. L'eau de chaux permet de rétablir le pH naturel de la peau tandis que l'huile protège la peau de l'urine lorsque la couche sera de nouveau remplie.

C. La crème

En cas de rougeur, une crème peut également être utilisée pour soulager, protéger et réparer les fesses irritées du bébé. Elle aura des vertus apaisantes, hydratantes et cicatrisantes. Ainsi on préférera une crème protectrice contenant cuivre et zinc pour limiter la prolifération microbienne, et de la vitamine qui permet une meilleure cicatrisation.

D. L'eau nettoyante micellaire ou thermale

Pour la toilette du visage, une eau nettoyante micellaire ou thermale peut être utilisée sans rinçage. Par contre, il est recommandé de rincer la peau après l'utilisation d'un lait de toilette qui devra être sans savon et sans parfum.

E. Le sérum physiologique

Le sérum physiologique est régulièrement utilisé :

- pour le soin des yeux, sur une compresse ;
- pour le soin du nez, sur des fusettes ou directement dans le nez dans le cas de la désobstruction rhino-pharyngée (DRP).



Fig. 2 Sérum physiologique © shocky - stock.adobe.com

II. Le bain du nourrisson



Fig. 3 Bébé dans son bain © Oksana Kuzmina - Fotolia

Le bain est un moment nécessaire pour l'hygiène corporelle du bébé et de l'enfant. Laver l'enfant a pour objectif de :

- permettre à la peau de respirer ;
- permettre l'élimination des déchets ;
- éviter les irritations et infections.

Le bain est aussi un moment de découverte de nouvelles sensations pour l'enfant (température, caresses, sons, contact de l'eau, etc.) et d'échange avec l'adulte.

La peau fragile du bébé doit faire l'objet de toutes les attentions. Le bain ne doit pas durer trop longtemps et les produits utilisés doivent être adaptés.



Surveillance pendant le bain

La surveillance d'un bébé ou d'un enfant dans son bain doit être constante.

A. Matériel nécessaire

Liste du matériel pour le bain du nourrisson :

- savon, liquide hypoallergénique et shampooing ;
- deux gants de toilette (1 pour le siège, 1 pour le corps) ;
- deux serviettes éponges ;
- des vêtements de rechange ;

Extrait de cours n° 1 : Le bain, la toilette du visage et des mains

- du papier toilette ;
- une couche adaptée au poids de l'enfant ;
- une brosse ou un peigne ;
- un thermomètre de bain ;
- un jouet de bain ;
- un matelas à langer ;
- une baignoire ;
- un sac à linge sale ;
- une bassine pour nettoyer le siège s'il y a des selles.

B. Déroulement du bain

1. Préparer le bain

Les étapes pour préparer le bain sont les suivantes :

- se laver les mains ;
- nettoyer le plan de change, le matelas à langer, la baignoire, la bassine ;
- se laver de nouveau les mains ;
- préparer le matériel en respectant un côté propre (savon, 2 gants de toilette, brosse, couche propre, papier toilette, vêtements) et un côté sale (bassine d'eau, poubelle ou haricot, sac à linge sale) ;
- disposer les 2 serviettes sur le matelas de change ;
- remplir la baignoire d'eau à 38 °C (pour qu'elle soit à 37 °C au moment du bain) ;
- vérifier la température de la pièce qui doit être à 22 °C.

2. Le bain

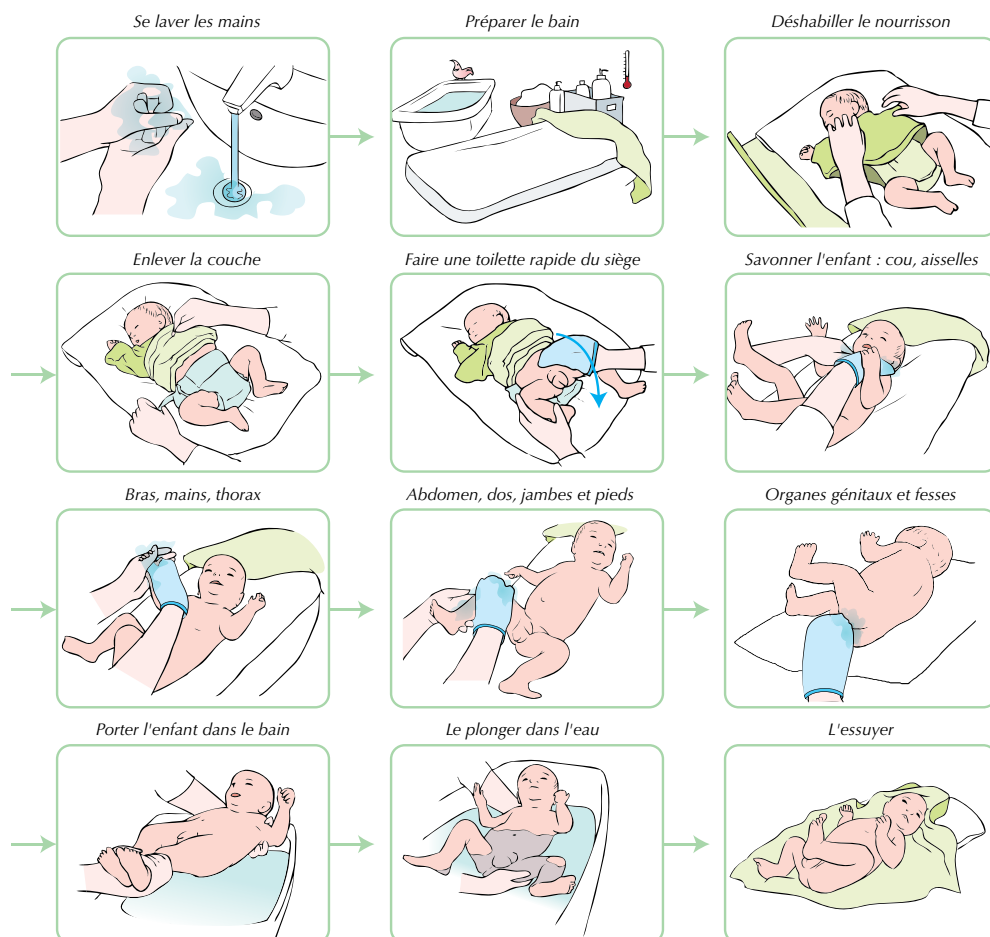


Fig. 4 Les étapes du bain © Mélissa Riffard

Extrait de cours n° 1 : Le bain, la toilette du visage et des mains

Tableau n°1 Les étapes du bain

ÉTAPE	DÉROULEMENT
Se laver les mains	Le lavage des mains dure entre 30 et 60 secondes. Il se fait avec du savon ordinaire ou antiseptique.
Aller chercher l'enfant	Penser à lui expliquer ce qu'il va se passer.
Déshabiller l'enfant	Procéder selon les étapes suivantes : 1. déboutonner la grenouillère ; 2. dégager les jambes ; 3. rouler la grenouillère jusqu'au thorax ; 4. ôter les bras l'un après l'autre, élargir l'encolure et enlever par la tête, en faisant attention à ne pas froter le visage ; 5. mettre le linge sale dans le bac à linge prévu à cet effet ; 6. enlever la couche.
En cas de couche sale	Faire une toilette rapide du siège avec le premier gant.
Savonner l'enfant avec le deuxième gant	Procéder dans l'ordre suivant : 1. le crâne et les cheveux ; 2. le pli du cou, les aisselles ; 3. les bras et les mains ; 4. le thorax, l'abdomen ; 5. le dos : on tourne le bébé sur le côté pour nettoyer le dos ; 6. les jambes (cuisses et plis inguinaux – c'est-à-dire entre l'abdomen et la cuisse) et les pieds ; 7. les organes génitaux ; 8. les fesses et le sillon inter-fessier.
Se rincer les mains	Pour éviter d'avoir les mains savonneuses et donc glissantes.
Porter l'enfant dans le bain après avoir vérifié la température de l'eau	Le maintenir fermement au niveau de l'aisselle, sa tête reposant sur l'avant-bras de l'adulte, et sous les genoux de l'autre main.
Plonger doucement l'enfant dans le bain	Pour éviter la sensation de peur.
Le maintenir quelques minutes dans l'eau	Lâcher la main qui soutient les jambes et le rincer avec la main libérée, puis le sortir du bain.
Sortir l'enfant de l'eau	Le positionner délicatement sur les deux serviettes du matelas de change.
Sécher l'enfant	Tamponner doucement, en l'enveloppant de la première serviette pour éviter qu'il ne se refroidisse. Puis enlever cette serviette mouillée.
Habiller l'enfant	L'enfant se trouve à présent sur la serviette sèche. Lui passer le body (haut du corps en priorité pour éviter tout refroidissement) et la couche. Finaliser l'habillage avec les vêtements préalablement préparés et dans l'ordre d'enfilage.



Fig. 5 Shampoing d'un nouveau-né © Pavel Mastepanov - Fotolia

Les enfants en bas âge sont pleins de plis qui sont autant de nids à microbes. Il faut bien **insister au niveau des plis** lors du savonnage comme du rinçage et de l'essuyage.

La réalisation du shampoing seul (en dehors du moment du bain) est une technique rarement utilisée, sauf dans certains cas : enfant ayant du sable dans les cheveux, autre salissure spécifique, traitement anti-poux, etc.

3. Sécurité



Préparer la baignoire

Il ne faut pas trop remplir la baignoire sinon l'enfant va se sentir en insécurité, son corps va flotter et il risque d'avaler de l'eau. De même, il ne faut pas hésiter à installer un tapis antidérapant pour prévenir les risques de glissades.

Le siège de bain (de la naissance à 8 mois environ) et l'anneau de bain (de 7 à 16 mois) permettent aux parents d'avoir les mains libres pour laver l'enfant et jouer avec lui. L'adulte doit être à côté et surveiller en permanence.



Extrait n°2.

LES PROJETS EN MILIEU SCOLAIRE

L'accueil d'enfants, qu'il se fasse dans le cadre scolaire ou dans le cadre d'un mode de garde, est toujours organisé autour d'un ou plusieurs projets. On distingue, selon le cadre d'accueil et l'échelle à laquelle on se place, différents projets : projet éducatif territorial, projet pédagogique, projet d'école, projet d'établissement, etc. Chacun de ces projets a des spécificités et un rôle différent.

II. Le projet d'école, le projet d'établissement et le projet pédagogique en milieu scolaire

A. Le projet d'école et le projet d'établissement



Différence entre projet d'école et d'établissement

Le projet d'école concerne les élèves de maternelle et primaire tandis que le projet d'établissement concerne les élèves de collège et lycée.

1. Rôle et définition

Le projet d'école et le projet d'établissement constituent un outil pédagogique qui permet d'assurer une cohérence éducative au sein de l'établissement scolaire et dans le réseau éducatif local.

L'Éducation nationale apporte la définition suivante : « Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. »



Le projet académique

Le projet d'école, tout comme le projet d'établissement, s'inscrit dans le cadre du projet académique. En d'autres termes, le projet d'école et le projet d'établissement permettent la mise en place du projet académique qui est une « feuille de route » ayant pour objectif de décliner et mettre en œuvre la politique éducative nationale sur le territoire de l'académie.

2. Conception du projet d'école et du projet d'établissement

Le projet d'école ou d'établissement est le fruit d'une réflexion de la communauté éducative de l'établissement (enseignants, directeur, parents d'élèves, élèves, etc.) qui permet de prendre en compte la diversité des élèves et des enseignants ainsi que les spécificités locales.



Qui est à l'initiative du projet d'école ou d'établissement ?

Le projet d'école ou d'établissement est mis en place à l'initiative du chef d'établissement.

Les étapes de la conception

Pour concevoir un projet d'école ou un projet d'établissement, on identifie plusieurs étapes.

1. Analyser les besoins.
2. Définir les priorités à partir desquelles les objectifs pédagogiques sont formulés.
3. Préciser les modalités de mise en œuvre du projet (les actions mises en place découlent des objectifs identifiés).
4. Faire valider le projet par un inspecteur de l'Éducation nationale.

Le projet d'école et le projet d'établissement prennent la forme d'un document qui sert à la fois de cadre référence au sein de la structure scolaire et d'outil de communication.

3. Application du projet d'école et du projet d'établissement

Le projet d'école, tout comme le projet d'établissement, est mis en place pour une durée de 3 à 5 ans ; le chef d'établissement veille à la cohérence entre les actions, les objectifs et les programmes nationaux et académiques.

Tous les enfants d'une école ou d'un établissement sont concernés par le projet d'école ou le projet d'établissement et les objectifs sont adaptés aux différents cycles de l'enseignement.

B. Le projet pédagogique

1. Rôle et définition

Le projet pédagogique fait partie du projet d'établissement ou du projet d'école. Il est élaboré par les enseignants selon les besoins des élèves d'une classe.

On distingue 3 types de projets pédagogiques :

- les classes découvertes (ou classes transplantées) ;
- les parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- un projet pédagogique développé sur l'année (ou projet de classe).



Fig.3 Enfants en classe découverte © Aliaksei Lasevich - stock.adobe.com



Zoom sur le projet de classe

Le projet de classe permet à l'enseignant de répertorier les actions pédagogiques qu'il met en place, d'explicitier ses intentions et objectifs pédagogiques et d'en démontrer la cohérence.



Le projet pédagogique de circonscription

Un projet pédagogique peut concerner un ensemble de classes se situant dans différentes écoles. Dans ce cas, on parle de projet pédagogique de circonscription.

2. Conception du projet pédagogique

La conception du projet pédagogique d'une classe revient à l'enseignant.

Les étapes de la conception

La conception du projet pédagogique se fait de façon identique à celle du projet d'école ou projet d'établissement.

1. Analyser la situation et les besoins des élèves.

2. Définir des objectifs prioritaires tout en tenant compte du projet d'école.

3. Identifier les actions à mettre en œuvre et les besoins qui y sont associés.

4. Faire valider le projet pédagogique de l'enseignant par le directeur de l'établissement.

3. Application du projet pédagogique

Le projet pédagogique d'un enseignant, et notamment le projet de classe, est appliqué par celui-ci tout au long de l'année scolaire. Les ATSEM apportent leurs compétences éducatives et techniques à la mise en œuvre du projet de l'enseignant.



Fig.4 Enfant de moins de 3 ans à l'école © tan4ikk - Fotolia



Le projet pédagogique pour les classes des enfants de moins de 3 ans

Le projet pédagogique, élaboré par l'enseignant, doit prendre en compte les besoins des enfants (besoins physiologiques, sensoriels, moteurs, de découverte, etc.), l'importance de la communication et des acquisitions langagières. Ainsi, l'objectif principal du projet pédagogique pour les enfants en bas âge est le respect de leurs besoins spécifiques.



Extrait n°3.

CADRE D'INTERVENTION - LE DOMICILE

Connaître et comprendre les différentes caractéristiques de l'accueil de l'enfant au domicile est indispensable pour les professionnels du secteur sanitaire et social travaillant avec des enfants. Quels sont les professionnels concernés ? Où et comment travaillent-ils ? Professionnalisme et implication dans la définition du cadre de l'accueil au domicile permettent d'établir un rapport de confiance avec les parents et par conséquent d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.

II. Espaces de vie



Fig. 8 Une maison avec ses espaces de vie © macrovector - stock.adobe.com

L'accueil au domicile fait que l'enfant évolue au sein d'espaces de vie avant tout dédiés à la famille. Ces espaces doivent donc être aménagés pour répondre à la fois aux besoins des enfants accueillis et de la famille qui y réside.

Les différents espaces de vie du domicile permettent d'organiser le quotidien de l'enfant. Pour autant, la question de la séparation entre espaces d'accueil et espaces privés se pose de façon très concrète lorsque l'enfant est accueilli au domicile du professionnel.

S'il s'agit du domicile de l'assistant maternel, ce dernier peut définir très clairement les espaces mis à disposition de l'enfant et ceux qui lui sont interdits.

Dans le cas d'un accueil par un assistant familial, les limites sont plus difficiles à poser, l'enfant étant présent au domicile de façon permanente.



Objectif à atteindre

- Connaître les différents espaces de vie et leur rôle.

A. Le salon, la salle à manger, la salle de jeux

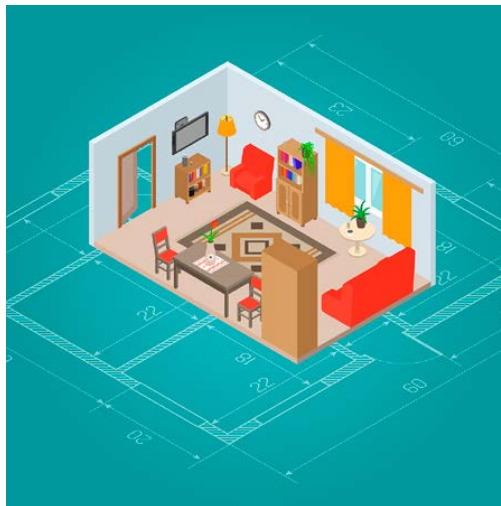


Fig. 9 Le salon et la salle à manger comme pièce de vie © macrovector - stock.adobe.com

Cet espace est en général celui dans lequel l'enfant passe le plus de temps. Il y joue, lit, réalise des activités manuelles et peut aussi y prendre ses repas.

C'est un lieu de vie qui favorise le développement psychomoteur de l'enfant et qui répond à ses besoins affectifs et psychosociaux : communiquer avec les autres, apprendre, s'amuser.

Si l'agencement du domicile le permet, l'enfant peut avoir accès à une pièce dédiée aux jeux. Dans ce cas le salon/salle à manger sera plutôt réservé aux temps de transmissions, éventuellement à l'habillage et au déshabillage pour les sorties.

B. La cuisine



Fig. 10 La cuisine © macrovector - stock.adobe.com

Cet espace, ouvert ou fermé, peut être accessible à l'enfant, ou non, selon l'aménagement réalisé au niveau de la sécurité mais aussi selon le projet éducatif du professionnel et des parents.

Il peut donc être un lieu uniquement réservé à l'adulte qui y prépare et éventuellement y donne les repas. Dans ce cas, il permet à l'enfant de boire et manger.

Mais il peut aussi être accessible à l'enfant sous la surveillance du professionnel pour lui permettre de participer à la préparation des repas ou la mise du couvert. Alors, il devient un lieu d'échange, d'éveil et permet à l'enfant d'accomplir des activités utiles et valorisantes.

C. La chambre



Fig. 11 La chambre © macrovector - stock.adobe.com

Cet espace est très important car il permet de répondre à un des besoins physiologiques fondamentaux de l'enfant : dormir et se reposer.

Si l'enfant est accueilli au domicile du professionnel, la chambre peut être celle de l'adulte, d'un de ses enfants ou une chambre dédiée.

Si l'enfant est pris en charge chez lui, il dormira tout naturellement dans sa propre chambre. Il pourra aussi y jouer.

Ce lieu de repos doit être aménagé pour que l'enfant puisse y assurer la récupération physique et psychique de son organisme : lit adapté à son âge, calme, température ambiante adéquate, pénombre, etc.

D. La salle de bains



Fig. 12 La salle de bain © macrovector - stock.adobe.com

Cet espace peut être, selon les modalités du contrat de travail et d'accueil, le lieu pour effectuer le change de l'enfant mais aussi celui de la toilette (bain, douche, brossage des dents, etc.).

Les soins qui y sont prodigués par le professionnel permettent d'assurer l'hygiène corporelle indispensable à la préservation de la santé et de la propreté de l'enfant.

E. Les extérieurs (jardin, balcons, terrasses)



Fig. 13 Les extérieurs © macrovector - stock.adobe.com

Ces lieux sont très appréciés par les professionnels et les parents car ils évitent une sortie systématique à l'extérieur du domicile pour se rendre dans des parcs, squares ou autres lieux de jeux extérieurs.

Tout comme les jeux en intérieur, les jeux en extérieur favorisent l'éveil et le divertissement mais surtout le besoin qu'a l'enfant de se mouvoir : courir, sauter, grimper, etc.

III. Sécurité et hygiène, le cadre réglementaire



Fig. 14 La sécurité et l'hygiène dans la maison © Rogatnev - stock.adobe.com

La sécurité et l'hygiène sont deux composantes essentielles qui permettent le bon développement de l'enfant. Pour assurer la sécurité du professionnel et de l'enfant, un aménagement adapté et des équipements homologués sont indispensables. En ce qui concerne l'hygiène, un lieu salubre, bien entretenu et confortable est primordial pour le bien-être des occupants, adultes comme enfants.



Objectifs à atteindre

- Connaître les normes à respecter.
- Connaître l'équipement de puériculture et les règles à respecter.

skill&yo.

Envie d'en savoir plus ?
Ne tardez plus, planifiez votre rendez-vous.

skill&yo.